

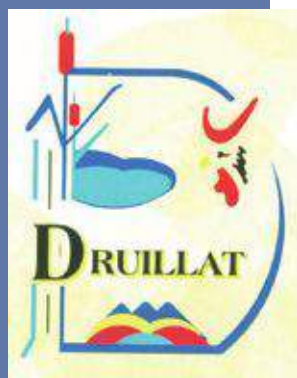


# DRVILLAT

## 2015

**BULLETIN MUNICIPAL**





# Sommaire

## 3 Mot du Maire

## 4-5 Etat Civil

- 4 Mariages- Décès
- 5 Naissances

## 6-8 Finances communales

## 9 et 11 Actualités

## 10-11 Histoire

## 12-13 Associations

- 12 Comité de Jumelage
- 13 Sou des Ecoles
- 13 Sauvegarde du Patrimoine

## 14-15 Calendrier des fêtes

## 16-20 Associations

- 16 Le Vélo Club
- 16 La Compagnie des Pompiers
- 17 Country 66
- 17 Les Mordus du Carbu
- 18 A.C. L.G.V
- 18 Les Conscrits
- 19 Le Comité d'Animation
- 19 La Gymnastique Volontaire
- 20 La Boule des Roches
- 20 Ecole de musique communautaire

## 21 Commissions

- 21 Commission environnement
- 21 Commission enfance/Jeunesse
- 21 Commission communication

## 22-27 Infos pratiques

- 22 Equipements sportifs et culturels
- 23 La Mission Locale Jeunes
- 23 Déchets, citoyenneté, ordures ménagères
- 24 Recensement de la population
- 24 Services utiles
- 25 Installation des détecteurs de fumée
- 26-27 Horaires et numéros utiles



**Madame, Monsieur,**

*C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le premier bulletin municipal de notre mandat. Les membres de la commission communication ont beaucoup travaillé pour vous proposer des informations sur l'actualité de notre village, sa vie associative, les différents travaux en cours et les infos pratiques et utiles.*

*Nous avons commencé ce mandat sur les « chapeaux de roues », tant la motivation de l'équipe est forte.*

*La mise en place de la réforme des rythmes scolaires s'est très bien déroulée avec notamment une très grande participation des familles aux Temps d'Activités Pédagogiques (TAP).*

*Les études sur les aménagements sécuritaires des hameaux de la Ruaz et de Rossettes, réalisées avec l'aide de trois habitants volontaires par hameau et les avis du conseil général avancent. Les travaux seront réalisés sur 2015.*

*La création d'une nouvelle commission environnement nous permet d'avancer sur des projets qui allient développement durable, économie d'énergie et qualité de vie. L'étude sur l'extinction des éclairages publics en est une bonne illustration. L'arrivée de la redevance incitative pour les Ordures Ménagères va également dans ce sens et nous allons devoir continuer nos efforts pour être de plus en plus performants.*

*Bien sûr les baisses de dotations de l'état et la diminution des subventions ne vont pas nous faciliter la tâche. Il faudra mettre des priorités pour chaque dépense, mais ces nouvelles contraintes nous obligeront à encore être plus inventifs et plus efficaces. C'est souvent dans les périodes difficiles que nous progressons le plus.*

*Les réunions dans les hameaux ont été très constructives et nous continuerons à travailler en concertation avec vous, pour notre commune. Nous continuerons à mettre le dialogue et l'écoute au premier plan. N'hésitez pas à nous solliciter ou à nous faire part de vos idées et suggestions, en nous rencontrant ou en nous écrivant.*

*Avec la motivation, le travail et l'implication de toute l'équipe municipale (employés et conseillers) je reste confiant et optimiste pour l'avenir de notre commune.*

*Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos **meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.***

## Mariages

Le 9 mai 2014

**Ludivine PROST &  
Emmanuel SOUTRENON**  
Chemin des Gouttes  
à Turgon

Ludivine PROST &amp; Emmanuel SOUTRENON



le 5 juillet 2014

Aurélie VACHOD &amp; Arnaud DURAND



**Aurélie VACHOD  
& Arnaud DURAND**  
Route du Cruix  
au village

4

## Décès

**CERINO Bartolomeo Domenico**  
le 8 janvier 2014 à VIRIAT

**FRUMY Guy Lucien Pierre**  
le 1<sup>er</sup> février 2014  
à BOURG-en-BRESSE

**ROLANCY Léon François**  
le 2 mars 2014  
à HAUTEVILLE-LOMPNES

**GRATTARD André Marcel**  
le 15 avril 2014 à AMBRONAY

**LAUGÈ Micheline**  
épouse BONCIANI  
le 28 avril 2014 à BOURG-en-BRESSE

**DUBOIS Marie Julienne**  
veuve REVERDY  
le 9 mai 2014 à DRUILLAT

**CHANEL Louis**  
le 29 juillet 2014  
à BOURG-en-BRESSE

**JANTON Marie**  
veuve SIMONET  
le 28 octobre 2014 à DRUILLAT

**GUILLEMIN Raymond Adrien**  
le 12 novembre 2014 à DRUILLAT

Seuls les actes ayant été établis à Druillat et ayant fait l'objet d'une transcription dans les registres d'état civil de Druillat figurent dans cette rubrique.



## Naissances

### Tom COLIGNON

né le 8 février 2014 à VIRIAT,  
Fils de Hervé COLIGNON et de  
Véronique CALAMAND, chemin des  
Marronniers aux Basses Rossettes

### Erwan VANSTOFLEGATTE

né le 2 juin 2014 à VIRIAT,  
Fils de Mickaël VANSTOFLEGATTE et  
de Sarah MARTEL, place Henri Dunant  
au village

### Zoé VITUPY

née le 7 juin 2014 à VIRIAT,  
Fille de Stéphane VITUPY et de Sandra  
NOIRY, route des Batailles, aux Hautes  
Rossettes

### Léana DAUMAIN

née le 20 juin 2014 à AMBERIEU-en-BUGEY,  
Fille de Xavier DAUMAIN et de  
Delphine AUGRY, chemin des Petites  
Haies à Turgon

### Rose-Zélie BERTRAND FAVRE

née le 1<sup>er</sup> juillet 2014 à VIRIAT,  
Fille de Stéphane BERTRAND et de  
Karine FAVRE, chemin du Four à Turgon

### Sajid GENIQUET CHAADHOUAA

né le 11 juillet 2014 à VIRIAT,  
Fils de Cyril GENIQUET et de Fatima  
CHAACHOUAA, route des Combes  
aux Basses Rossettes

### Madlyne MICHON

née le 11 août 2014 à AMBERIEU-en-BUGEY,  
Fille de Jérôme MICHON et de Céline  
MATHIEU, impasse du Pelloux à La  
Ruaz

### Andréa BUELLET

née le 15 septembre 2014  
à AMBERIEU-en-BUGEY,  
Fille de Yoann BUELLET et de Laëtitia  
LEBRUN, chemin du Mont à Turgon

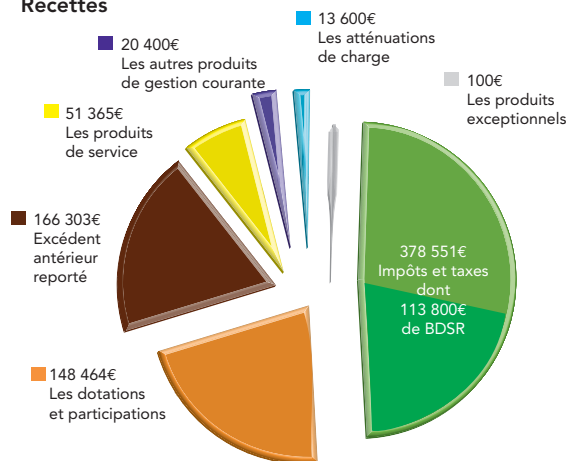
### Claudine PACORET

née le 5 octobre 2014 à VIRIAT,  
Fille de Olivier PACORET et de  
Véronique BILLON, Les Vignes du  
Cruix, route de Pont d'Ain

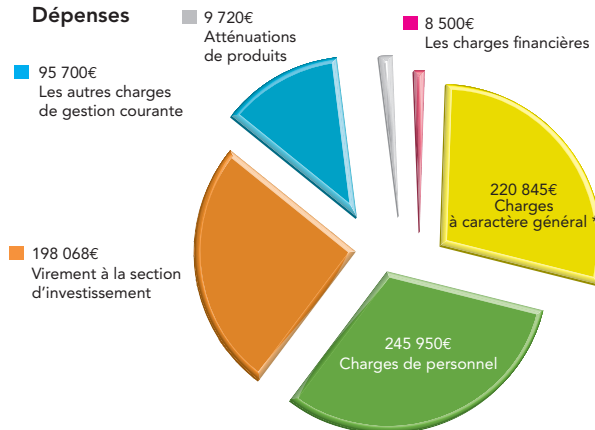


### FONCTIONNEMENT : 778 783€

#### Recettes



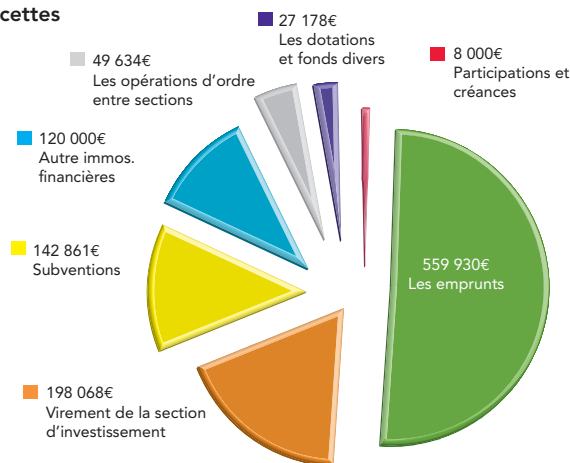
#### Dépenses



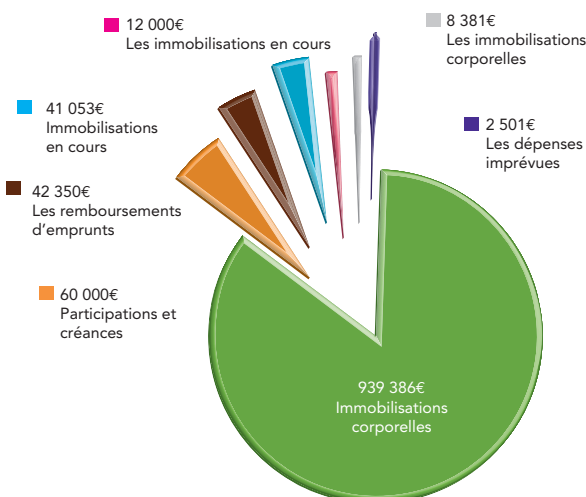
\* (eau, électricité, carburant, entretien des bâtiments, voirie, matériel)

### INVESTISSEMENT : 1 105 671€

#### Recettes



#### Dépenses



### Les dépenses d'investissement en détail : année 2014

Tous les montants sont exprimés T.T.C

La somme globale de 121 300,80 € a été dépensée en section d'investissement. (Les sommes énoncées ci-dessous correspondent au montant TTC dont TVA incluse).

Elle comprend les dépenses suivantes :

#### 1 – REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS POUR LA PART EN CAPITAL :

40 454,76 € ont été consacrés au remboursement des emprunts pour leur part en capital.

#### 2 – LES FRAIS D'ETUDE POUR LE PLU :

Ils ont représenté la somme de 5 407,22 € et correspondent au solde de ce dossier.

#### 3- RESEAUX DE VOIRIE ET DEFENSE INCENDIE :

Le programme d'investissement de voirie, concentré sur la route du Chêne Clair au Roset et à La Ruaz, a généré une dépense de 30 301,20 €.

Il a été procédé à l'aménagement d'une piste forestière et à une plate forme de retournement dans les bois du Roset pour une dépense de 37 644,00 €. Le FEADER et l'Etat ont subventionné ce programme et des propriétaires privés concernés par ce projet ont participé financièrement (voir ci-dessous, en recettes d'investissement).

En finalité, lorsque la commune aura recouvré une partie de la TVA, elle n'aura participé qu'à hauteur de 8 % à ce projet.

Un poteau incendie a été remplacé route du Cruix au village dans le cadre des travaux du Syndicat des Eaux Ain-Veyle-Revermont pour une dépense de 1 500,00 €.

#### 4 – ACHAT DE MATERIEL :

Trois vidéoprojecteurs pour l'équipement de la mairie et de l'école ont été achetés pour une dépense globale de 1 069,55 €.

Deux ordinateurs (reconditionnés) destinés à l'école ont été commandés à la société MICRONOV pour une dépense de 898,63 €.

Un logiciel pour la gestion de la réforme des rythmes scolaires (et donc des Temps d'Activités Périscolaires – TAP) a été acquis auprès de la société 3 DOUEST pour un montant de 750,00 €.

Enfin, un nouvel isoloir adapté aux personnes handicapées a complété l'équipement détenu par la mairie pour les élections, pour une dépense de 309,70 €.

#### 5 – LES TRAVAUX DE BATIMENTS

Ils ont concerné le local des pompiers pour un coût de 2 965,74 € (travaux d'électricité effectués par l'entreprise PAQUET).

## *Les recettes d'investissement en détail : année 2014*

Tous les montants sont exprimés T.T.C

**Elles se sont élevées à 75 225,96 €.**

**Elles ont été constituées de :**

#### 1 – FCTVA :

La somme perçue à ce titre s'est élevée à 10 040,00 €.

#### 2 – TLE et TAXE D'AMENAGEMENT :

La commune a perçu un solde de 1 877,00 € au titre de la taxe locale d'équipement et 4 436,88 € au titre de la nouvelle taxe d'aménagement.

#### 3 – EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT :

C'est la somme qui a été dégagée sur la section de fonctionnement (différence entre

les dépenses et les recettes de ladite section) et qui constitue donc de l'autofinancement pour un montant de 49 634,36 €.

#### 4 – LES PARTICIPATIONS FINANCIERES PERCUES AU TITRE DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT DE LA PISTE FORESTIERE ET D'UNE PLATEFORME DE RETOURNEMENT AU ROSET :

Deux propriétaires privées ont apporté une contribution financière pour un montant de 9 237,72 €.

Les subventions du FEADER et de l'Etat (pour un montant de 21 239,00 €) devraient parvenir prochainement mais n'ont pas été perçues sur l'année 2014.

## Situation financière de la commune de Druillat exercice 2013

### BUDGET FONCTIONNEMENT

Population Druillat  
1160 habitants

	Montant en €uros par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique de 500 à 1999 habitants)		DRUILLAT 2013/2012 Ecart en € / Hab
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	
Total des produits	530	758	3
Total des charges	444	611	18
dont charges de personnel	184	278	0
Résultat comptable	85	148	-16

### BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Total des ressources (recettes)	68	404	-70
Total des emplois (dépenses)	131	417	1
dont remboursements dettes (emprunts)	29	62	-3

### LES RATIOS DE STRUCTURE

	Montant en €uros par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique de 500 à 1999 habitants)		DRUILLAT 2013/2012 Ecart en € / Hab
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	
Capacité d'Autofinancement : CAF	86	156	-17
Encours dettes	189	601	1

### LA FISCALITE PESANT SUR LES HABITANTS DU FAIT DE LA COMMUNE ET DE SES REGROUPEMENTS

Potentiel fiscal : population 1160 habitants	Druillat		Moyenne des communes équivalentes
	Montant/hab en €	Taux	Ecart en € / Hab
Taxes sur les propriétés foncières bâties	79	10,92%	135
Taxes sur les propriétés non bâties	21	37,03%	27
Taxe d'habitation	104	8,30%	122

## Formation des ATSEM PSC1

Le 1<sup>er</sup> septembre, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) et adjoints d'animation de Druillat ont suivi une formation aux premiers secours. Organisée à l'initiative de la mairie mais aussi à la demande des agents, la formation a été assurée par les Secouristes Français Croix Blanche Pays de Bresse. Les mises en situations ont permis aux agents de se sentir plus à l'aise face à des accidents tels que malaises, hémorragies, pertes de connaissance ou arrêts cardiaques. Elles savent désormais se servir d'un défibrillateur, comme celui qui est implanté à côté du local des pompiers derrière la mairie.





## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commune a connu une affluence record ce mardi 11 novembre pour honorer la mémoire de ses poilus.

La participation exceptionnelle des enfants de la classe de CM2 y était certainement pour quelque chose. Grâce à l'implication de la maitresse, Nadège COLOMB et du directeur, Michaël FLOQUET, les enfants nous ont offert un moment très émouvant en lisant les noms des 49 poilus de la commune, morts lors de la grande guerre. Puis emmenées par Mathilde LAGRANGE de l'école de musique intercommunale, les petites voix ont entonné la chanson de Craonne, touchant le public dont certains reconnurent avoir eu quelques frissons.

La présence de l'Harmonie de Saint-Martin-du-Mont a donné un caractère particulièrement solennel à cette très belle cérémonie, en accompagnant le défilé du corps des pompiers mené par le chef de corps, l'adjudant-chef David MAURAND, avec le porte-drapeau, Sylvain GALLET, et agrémentant les discours officiels du Maire



Jean-Luc EMIN et du Président de l'association des anciens combattants, Lucien DOYONNAS.

Il faut souligner également le travail de rénovation du monument aux morts au cimetière, mené ces derniers mois par la Mairie. Un merci tout particulier à Hervé CALLY qui a gracieusement repeint les obus.

Enfin un vin d'honneur a clos la cérémonie à la salle des fêtes où l'on pouvait regarder une exposition réalisée par les jeunes élèves. L'association de la Sauvegarde du patrimoine et son Président Guy CHARBONNIER s'était elle aussi associée à ce vibrant hommage en remettant à chacun un livret conçu spécialement pour l'occasion, sur les poilus du village.

C'est ainsi que Druillat a rendu un bel hommage à ses poilus en cette journée du 11 novembre 2014.



## 5 février - La Sainte Agathe

La traditionnelle Sainte Agathe a été honorée au mois de février à Druillat. Trente-quatre habitantes de la commune se sont retrouvées pour cette fête. Cette journée de convivialité a débuté par une messe à 11 heures en l'église de Druillat et s'est poursuivie dans la bonne humeur autour d'un repas servi à l'Auberge de Dompierre-sur-Veyle.





Une femme, un métier

## LA VEUVE BOTTEX, AUBERGISTE À DRUILLAT

*U*ne place de village, c'est avant tout des commerces. Ils font l'animation de celui-ci. Ne dit-on pas : « Un village sans commerce ou sans école devient vite un village mort ». Le restaurant de Druillat est de ceux-ci. Fidèle parmi les fidèles, il trône depuis plus de 150 ans au cœur du village. Tout le monde ou presque en connaît l'histoire contemporaine, relatée par le petit-fils de Marius et Léonie, les grands-parents d'Hervé Paquet, l'actuel propriétaire. Mais avant cela me direz-vous, quelle est l'histoire de ce lieu incontournable de la vie sociale de Druillat ?

Remontons un peu le passé, à l'époque où ce genre de commerce s'appelait encore auberge, et où comme partout ailleurs dans les petits villages, l'offre était souvent multiple. L'aubergiste n'avait pas une seule casquette mais en avait souvent plusieurs. A Druillat, il était épicier, boulanger, marchand de denrées en tous genres et aubergiste. Revenons au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le 2 mars 1889 à La Tranclière, Joseph Bottex épouse Marie-Françoise Lucain, née à La Tranclière en 1865. Le 1<sup>er</sup> mars 1895 naît un fils, Lucien Pierre.

Les époux Bottex deviendront les nouveaux

propriétaires de l'auberge (peu après la mort de l'aubergiste de Druillat, Pierre Chêne le 16 janvier 1898). Joseph en est le boulanger et Marie-Françoise la cuisinière.

Malheureusement le 22 décembre 1912, Joseph Bottex meurt, il a juste 50 ans.

Malgré les difficultés, la veuve Bottex tient son établissement avec son fils, qui a été émancipé à la mort de son père. Les activités de l'auberge sont multiples, comme le montre sa carte de visite : épicerie, boulangerie, café et restaurant.

Elle possède au hameau du Cruix une petite maison qui lui sert de cave et de cellier où elle entrepose une partie des boissons vendues à l'auberge.

1914: un événement va venir à nouveau tout chambouler dans la vie de Marie-Françoise : la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale est déclarée. Son fils Lucien va être mobilisé comme bon nombre de jeunes gens. La guerre est longue et destructrice.

Après des mois d'attente il n'est toujours pas de retour et se trouverait dans les Balkans (actuel nord de la Grèce). Il a été formé en mars 1915 et affecté au corps expéditionnaire d'orient (156<sup>ème</sup> D.I.). Il participe notamment aux opérations des Dardanelles (débarquement sur la presqu'île de



*Gallipoli, en Turquie) puis se trouve engagé sur les fronts de Grèce et d'Albanie. Son régiment est en Serbie en 1918.*

*Lorsqu'enfin une issue semble voir le jour et avec elle le retour de son fils, la veuve Bottex apprend la mort de celui-ci à Cer en Serbie le 25 octobre 1918 (des suites de maladie contractée en service). Il est inhumé à Bitola (Monastir) en Serbie. Elle recevra quelques mois plus tard une malle avec les effets du jeune homme : des vêtements, des boîtes de ration, un carnet où il notait le déroulement de son périple, son casque et une boîte avec ses osselets, jeu très apprécié des poilus. Cette malle la suivra durant toute sa vie.*

*Hasard ou désespoir, c'est entre le 25 octobre 1918 et le début de 1919 que le café sera vendu aux époux Paquet par la veuve Bottex. Ils ouvriront le restaurant quelques mois après, le 20 mars 1919 et ce jusqu'au 9 novembre 1980.*

*La veuve Bottex se retirera dans sa maison du Cruix où elle continuera une petite activité de restauration pour des ouvriers et saisonniers de passage.*



*Durant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, elle se déplaçait difficilement et avait dû être évacuée lors de l'incendie du Cruix dans un petit béro (petit chariot à deux roues).*

*Elle meurt le 5 février 1958 à 93 ans à Bron dans sa famille où elle s'était retirée. Elle est inhumée au cimetière de Druillat.*

GUY CHARBONNIER

## LES CENTENAIRES DU VILLAGE

Les centenaires du village étaient à l'honneur samedi 11 octobre 2014 à la salle des fêtes.

Jeanne VAILLE, 101 ans depuis le 1<sup>er</sup> août, et Hélène CROZAT, 100 ans depuis le 16 septembre, sont arrivées accompagnées de leurs proches, famille et amis. Marie SIMONET, la troisième centenaire du village, n'avait pas pu faire le déplacement pour raison de santé. Malheureusement, nous apprenions quelques semaines plus tard qu'elle nous quittait pour toujours.

La municipalité a souhaité rendre hommage à ces femmes d'exception lors de cette petite cérémonie au cours de laquelle Jean-Luc EMIN a retracé quelques anecdotes et quelques moments importants de leur vie bien remplie...

Le maire a offert à chacune un beau bouquet et un livre sur l'histoire de Druillat. Puis les invités se sont régalés autour des délicieuses galettes et meringues concoctées par le boulanger du village. Jeanne VAILLE n'en démentira pas, en effet, c'est son péché mignon...

Ces femmes ont traversé bien des époques et ont vu évoluer le monde depuis leur enfance. Elles restent pour Druillat non seulement un symbole de la longévité mais aussi la mémoire de notre village.



## Comité de Jumelage Revermont Ungureni Druillat, Montagnat, Revonnas, Saint Martin du Mont, Tossiat et Ungureni (Roumanie)



### PROGRAMME EUROPEEN ERASMUS + JEUNESSE 2014



Les jeunes accompagnés de Jacqueline, Irina, Martine, Teo, Alain et Alexandru

Valeurs universelles et dynamisme de la jeunesse en Europe.

Rencontre et échanges du 1<sup>er</sup> au 14 août pour 12 jeunes des communes du REVERMONT et 12 jeunes d'UNGURENI.

12

Les souvenirs du séjour de 2013 en Roumanie, la complicité et les promesses de retrouvailles entretenues sur les réseaux sociaux... Des subventions octroyées dans le cadre des programmes européen ERASMUS + JEUNESSE et départemental PROJETS JEUNES DE L'AIN...

Une nouvelle aventure pouvait commencer pour 12 jeunes du REVERMONT et leurs 12 amis d'UNGURENI ! Les échanges, les relations avec les familles, la vie

collective à ARANC EVASION et au centre international de jeunesse à PARIS, les moments de « rigolade » succédant aux activités éducatives du programme ont permis aux jeunes de vivre intensément leur séjour et de se projeter vers un avenir amical et de nouvelles rencontres. Après le rapport d'activité à fournir à la commission européenne, les 24 jeunes valideront leurs compétences par le YOUTHPASS européen.

### BRESSE et REVERMONT

#### Rencontres enrichissantes avec des agriculteurs !

Informations et échanges avec Michel et Annie GAUTHIER, Jean Charles et Coline PUVILLAND et Christophe VUILLOT...



#### Séjour en BUGEY VALROMEY...



#### Découvrir PARIS ensemble ... PARI réussi



Cette année 2014 a été endeuillée par le décès de notre amie Yvonne PAGE, membre du Conseil d'Administration, engagée dans nos actions avec ferveur depuis de longues années ; nous n'oublierons pas sa gentillesse et sa détermination dans la réussite de nos échanges avec la commune d'UNGURENI.



## Le Sou de Ecoles



Les bénévoles du Sou des Ecoles œuvrent pour nos enfants afin qu'ils profitent, tout au long de l'année, de divers projets tels que la piscine, le théâtre, la classe verte et bien d'autres.

Sans bénévolat, le Sou des Ecoles ne peut fonctionner; aussi nous comptons sur votre présence afin que l'association de nos enfants ne s'essouffle pas.

L'équipe du Sou

## La Sauvegarde du Patrimoine de Druillat

En 2014 la Sauvegarde du Patrimoine de Druillat a passé beaucoup de temps à le remonter, le temps. En effet si certains pensent qu'au fur et à mesure que l'histoire s'écrit, le passé s'efface, force est de constater que les archives historiques à notre disposition ne manquent pas d'informations pour qui sait les trouver et s'y arrêter. Le temps, principal ennemi, manque souvent pour démêler les informations sur le passé de notre commune afin d'en tirer une meilleure carte postale.

Atlas cantonal, cadastre napoléonien, registres d'état civil, almanach, ont été parcourus afin d'y collecter un détail, un renseignement, un indice susceptible de nous aider à mieux connaître le passé historique de notre village.

L'actualité nous a bien entendu portés vers la guerre de 1914-1918, et c'est lors d'échanges avec des conseillers municipaux autour de la préparation de la cérémonie du 11 novembre 2014 qu'est apparu le désir de créer un livret commémoratif du centenaire de la grande guerre. Celui-ci fut élaboré et imprimé par des membres de notre association puis remis aux Druillatis lors du vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes. Avant cela en juin, les traditionnels feux de la Saint-

Jean avaient été programmés. Une exposition de matériel agricole à main servant à la coupe des foins et des moissons avant le 20<sup>e</sup> siècle avait été mis en place dans le pré, route de Pont d'Ain. Là, au milieu des hautes herbes les derniers détenteurs de ce savoir-faire utilisèrent faux et enclumes à battre.

La nuit approchant, un quatuor à cordes «Corde à quatre», de Péronnas, invité pour l'occasion, prit place sur une petite scène. Passer du printemps à l'été fut pour cet ensemble (un violoncelle et trois violons) une aventure délicate ! C'est accompagnés des airs de Vivaldi et de ses deux Saisons (printemps et été) qu'ils emportèrent l'assemblée, attentive, au pays des notes enchantées de la musique devenue champêtre.



Si vous souhaitez vous aussi vous plonger dans le passé historique de notre village ou tout simplement parcourir l'histoire à la découverte de mille et une anecdotes, venez nous rejoindre ! Vous serez accueillis avec joie et dans la bonne humeur.

Bonne année 2015 à toutes et tous.

**JANVIER :**

- Vendredi 09** Cérémonie des vœux à 18 h 30 à la salle polyvalente  
**Dimanche 11** Après-midi Country (11 h 00-20 h 00 – salle polyvalente)  
**Samedi 17** Rétrospective concernant l'accueil des jeunes Roumains organisée par le Comité de Jumelage pour la Roumanie (salle polyvalente)  
**Samedi 31** Repas organisé par le C.C.A.S au profit des personnes âgées avec la participation des Chantouses (salle polyvalente)

**FEVRIER :**

- Samedi 7** Sainte Agathe  
Assemblée Générale des Mordus du Carbu (18 h 00 - salle de réunion de l'ancienne cure)  
**Dimanche 8** Marche du Comité d'Animation  
Assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers (9 h 00)  
**Samedi 14** Moules-frites et coinche du Comité d'Animation  
**Samedi 21** Vente de saucisses de Morteau par la Boule des Platanes  
Bal organisé par les Conscrits et le Club des Jeunes

**MARS :**

- Samedi 7** Repas des classes en 0 et en 5  
**Dimanche 8** Stage country le matin et après-midi country dance (9 h 30-20 h 00 - salle polyvalente)  
Marche du Comité d'Animation  
**Samedi 14** Vente de diots et de gratin dauphinois par le Comité de Jumelage pour la Roumanie  
**Samedi 21** Nettoyage de printemps (10 h 30)  
Randonnée pédestre au profit de la Gym Volontaire (14 h 00)  
**Dimanche 22** Loto organisé par le Sou des Ecoles (salle polyvalente)  
**Samedi 28** Théâtre du Comité d'Animation (20 h 30 – salle polyvalente)  
**Dimanche 29** Théâtre du Comité d'Animation (14 h 30 – salle polyvalente)

**AVRIL :**

- Samedi 4** Chasse aux œufs organisée par le Sou des Ecoles (14 h 00)  
**Samedi 11** Course de la Ruaz organisée par le Vélo Club (samedi ou dimanche - 14 h 00)  
Vente d'andouillettes par la société de chasse de DRUILLAT  
**Dimanche 12** Marche du Comité d'Animation (14 h 00)  
**Samedi 18** Boule des Platanes – Coupe Lamy – 32 doublettes (13 h 30)  
**Dimanche 19** Vente de tartes cuites au feu de bois par Les Mordus du Carbu (11 h 00) à Turgon  
**Vendredi 24** Assemblée générale du Comité de Jumelage pour la Roumanie à REVONNAS  
**Samedi 25** Fête patronale – Distribution de jetons aux enfants par le Comité d'Animation – Début de la tournée des brioches des Conscrits – (Vente de gaufres par le Comité d'Animation)  
Présence des forains (manèges, tir...) – Bal organisé par les Conscrits  
**Dimanche 26** Fête patronale : Suite et fin de la tournée des brioches des Conscrits - Distribution de jetons aux enfants par le Comité d'Animation – Présence des forains (manèges, tir...) Qualificatif en tête à tête – Secteur 3, à la Boule des Platanes

**MAI :**

- Vendredi 1<sup>er</sup>** Vente de galettes par le Club des Retraités au Roset  
**Samedi 2** Journée détente organisée par les sociétés de chasse de DRUILLAT et VARAMBON  
**Vendredi 8** Cérémonie commémorative - Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur - Remise de médailles  
Course « prix de la victoire » à PONT D'AIN (9 h 00-16 h 00)  
Avec la participation du Vélo Club de DRUILLAT  
**Dimanche 10** Marche du Comité d'Animation (14 h 00)  
**Jeudi 14** Concours de pétanque de l'Amicale des Chaumes de La Ruaz  
**Dimanche 31** Vide grenier du Sou des Ecoles

**JUIN :**

- Dimanche 7** Stage country le matin suivi d'un après-midi country dance (9 h 30-20 h 00 – salle polyvalente)  
**Samedi 13** Ball trap organisé par les sociétés de chasse de DRUILLAT et VARAMBON  
**Dimanche 14** Marche du Comité d'Animation (14 h 00)  
**Vendredi 19** Feux de la Saint Jean organisés par la Sauvegarde du Patrimoine  
**Samedi 20** Fête de la musique itinérante dans le village organisée par le Sou des Ecoles  
Fête de la musique organisée par la communauté de communes BDSR  
Course du Vélo Club de DRUILLAT à LA TRANCLIERE tout l'après-midi  
**Samedi 27** Assemblée générale du Club de Country suivie d'une soirée dansante pour les adhérents et adhérentes (16 h 00-1 h 00 – salle polyvalente)  
Concours entre sociétaires et amis, organisé par la Boule des Platanes à partir de 10 h 00  
Sortie Amicale des Sapeurs-Pompiers  
**Dimanche 28** Concours 16 doublettes à la Boule des Roches de Turgon, à partir de 8 h 30



**JUILLET :**

- Samedi 4** Kermesse du Sou des Ecoles, à l'école  
Fête d'été organisée par le Comité d'Animation : repas, feu d'artifice et bal champêtre
- Mardi 14** Fête Nationale – Cérémonie de commémoration
- Samedi 18** Bal de plein air organisé par le Club des Jeunes

**AOUT :**

- Samedi 8** Challenge PAQUET – 32 doublettes à la Boule des Platanes (13 h 30)
- Samedi 15** Concours amical – 32 doublettes mixtes (longue) ouvert à tous, à la Boule des Roches de Turgon (14 h 00)
- Samedi 29** Journée détente organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

**SEPTEMBRE :**

- Samedi 5** Boule des Platanes – But d'honneur (13 h 30)
- Dimanche 6** Boule des Roches – But d'honneur (9 h 30)
- Lundi 7** Portes ouvertes découverte Country 66 (19 h 00)
- Mercredi 9** Reprise des cours de la Gym Volontaire – journée découverte (18 h 15 : gym douce - 19 h 30 : gym tonique)
- Vendredi 11** Assemblée générale du Sou des Ecoles (20 h 30)
- Dimanche 13** Marche du Comité d'Animation (14 h 00)
- Lundi 14** Reprise des cours de Country 66
- Samedi 19** 40 ans de la Sauvegarde du Patrimoine avec découverte du patrimoine

**OCTOBRE :**

- Dimanche 4** Vente de brioches par le Sou des Ecoles
- Vendredi 9** Assemblée générale d'AC LGV (20 h 00 – salle polyvalente)
- Dimanche 11** Après-midi country (11 h 00-20 h 00 – salle polyvalente)  
Marche du Comité d'Animation (14 h 00)
- Vendredi 16** Assemblée générale du Comité d'Animation (19 h 00)
- Mercredi 14** Assemblée générale de la Gym Volontaire (20 h 30)
- Samedi 24** Assemblée générale du Vélo Club de DRUILLAT (19 h 00)
- Dimanche 25** Assemblée générale de la Boule des Roches (10 h 00)
- Vendredi 30** Assemblée générale de la Sauvegarde du Patrimoine (20 h 30 - salle de la cure)
- Samedi 31** Assemblée générale de la Boule des Platanes (17 h 30)

**NOVEMBRE :**

- Mardi 3** Préparation du calendrier des fêtes de 2016 (18 h 30 - Mairie)
- Samedi 7** Vente de choucroute de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Mercredi 11** Assemblée générale des Anciens Combattants  
Cérémonie commémorative (10 h 30 à confirmer)  
Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur  
Banquet des Anciens Combattants
- Dimanche 15** Marche du Comité d'Animation (14 h 00)
- Dimanche 22** Après-midi country (11 h 00-20 h 00 – salle polyvalente)  
Concert des Chantouses à CERTINES (14 h 30)
- Samedi 28** DRUILLARTISTES – Exposition artisanale – Gaufres – Vin chaud  
Père Noël à partir de 16 h 00

**DECEMBRE :**

- Samedi 5** Vente de boudins par l'Amicale du Roset  
Soirée «Illusion et Magie» organisée par le Comité de Jumelage pour La Roumanie à REVONNAS
- Dimanche 13** Marche du Comité d'Animation pour le Téléthon (14 h 00)  
Présentation du calendrier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Lundi 14** Présentation du Calendrier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers au village
- Vendredi 18** Arbre de Noël de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Samedi 19** Bal de Noël organisé par les Jeunes et les Conscrits
- Jeudi 31** Salle réservée soit par le Club Country 66 ou par le Club des Jeunes.





## Le Vélo Club

### SAISON 2014 :

Les courses de La Ruaz en avril, celles de Pont d'Ain le 8 mai et celles de la Tranclière en juin furent une réussite, dans tous les domaines.

Le plus important est toujours la sécurité et la gestion de la circulation qui devient de plus en plus difficile.

Le Conseil Général a donné son accord pour permettre la circulation dans le sens des courses. Ce qui permet aux signaleurs de se faire mieux respecter.

Le championnat régional de « contre la montre » à la Tranclière a prouvé notre savoir-faire lors d'une manifestation régionale. La communauté de communes s'était engagée auprès du Vélo Club pour que cette journée sportive soit une réussite.

Nous la remercions de son soutien et de la présence des élus lors de ce championnat qui s'est terminé par le verre de l'amitié.

### SAISON 2015 :

Nos manifestations sont maintenues. Cependant, le Vélo Club change de fédération avec regret, suite à un désaccord avec l'assurance qui nous imposait des tarifs et des contraintes trop strictes.

Les sorties club des samedis et des mercredis sont maintenues. Nous espérons que des cyclistes moins ancrés vers la compétition se joindront à nous.

### Contact : Daniel BELLON

Route de Pont d'Ain - 01160 Druillat

04 74 39 03 79 / 06 14 85 92 83

Mail : [dabellon@wanadoo.fr](mailto:dabellon@wanadoo.fr)

Notre site : [vcdruillat.over-blog.com/](http://vcdruillat.over-blog.com/)

## La Compagnie des Pompiers

Une nouvelle année vient de s'écouler à la compagnie des pompiers avec une augmentation du nombre de nos interventions, une dizaine de plus que l'année dernière. Cette année a aussi permis à nos nouvelles recrues de débiter leurs formations et de suivre les manœuvres mensuelles organisées à notre caserne ou dans différents endroits de la commune.

Nous avons le plaisir d'enregistrer le retour dans nos rangs de Lionel FERROILLET, de Turgon. Il a intégré la compagnie au mois de décembre au grade de sergent.

Nous avons pu prendre possession de nos nouveaux vestiaires ainsi que de notre salle de formation. Nous remercions particulièrement, Michel FAVIER, Guy CHANEL et Daniel GALLET, qui ont travaillé d'arrache-pied afin de finir ces travaux au cours du mois de février.

Nous avons assuré, de septembre à décembre, une intervention auprès des enfants de l'école, sur la découverte du monde des pompiers, dans le cadre des temps d'activité périscolaire. Pour clore chaque cycle, nous avons présenté une manœuvre incendie avec les explications nécessaires et la manipulation d'une lance incendie. Ceci a été très apprécié des enfants mais aussi des parents qui les accompagnaient.

Nous tenons à remercier l'Amicale de la compagnie pour l'investissement financier dans l'achat des matériaux pour l'aménagement du local, ainsi que les divers achats en

équipements de protection individuelle, matériels de protection et de secours.

Nous souhaiterions pouvoir recruter encore de nouveaux pompiers. Si vous étiez déjà pompier dans un autre village, n'hésitez pas à intégrer notre compagnie. Ou bien si vous n'avez pas encore franchi le pas, n'attendez plus, prenez contact avec nous au 04 74 39 18 72 afin que nous puissions vous présenter notre centre et préparer votre engagement.



L'Amicale des Pompiers a aussi beaucoup œuvré dans les travaux du local. La vente de choucroute à emporter, l'arbre de Noël, la tournée des calendriers et leur conception ont nécessité beaucoup de travail et de nombreuses réunions.

L'Amicale avait aussi organisé pour ses membres, actifs, retraités, conjoints et enfants, une jour-

née détente qui nous a conduits cette année dans le hameau de Turgon, à la Boule des Roches. Cette rencontre a permis aux convives de se restaurer et de découvrir pour certains la «boule lyonnaise» au cours de parties très disputées.

Nous remercions chaleureusement la Boule des Roches d'avoir mis ses installations à notre disposition.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous réservez tout au long de l'année et vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015.



## Country 66

### La danse Country, ça vous dit ?

L'association Country 66 vous propose pour sa 5<sup>ème</sup> saison, ses cours hebdomadaires de danses Country en ligne.

Tous les lundis soirs, les "Line Dancers" débutants et intermédiaires (deux ans et plus) se retrouvent sur le parquet de la salle des fêtes de Druillat, pour danser et découvrir de nouvelles chorégraphies.

Pour les plus expérimentés, une fois par mois, la possibilité de suivre des cours de niveau "avancé" leur est offerte. Une façon de découvrir des danses plus rapides, plus dures mais aussi plaisantes à pratiquer.

La musique Country apporte son lot de dépaysement et plonge tous les adhérents Country 66 dans le monde "américain", avec des sonorités diverses et variées pour le plus grand bonheur de tous.



Cette saison encore, après des rendez-vous estivaux, pour ne rien oublier pendant l'été, la reprise des cours a eu lieu après une soirée "portes ouvertes", le 1<sup>er</sup> lundi de septembre.

La danse Country en ligne est devenue, depuis quelques années, une discipline largement pratiquée dans l'Hexagone. Il est donc possible de venir l'apprendre et la pratiquer à Druillat. Si vous êtes intéressés, toute l'équipe Country 66 vous accueillera chaleureusement.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur notre site web à l'adresse suivante : [www.country66.sitew.fr](http://www.country66.sitew.fr)

**N'hésitez plus, venez nous rejoindre et danser avec nous.**

Toute l'équipe Country 66.

## Les Mordus du Carbu

Le club des " Mordus du Carbu " a déjà 7 ans d'existence et compte 26 membres. L'activité principale du club est de faire des sorties moto pour l'après-midi, la journée ou 2 à 4 jours. Cette année, nos sorties nous ont conduits entre autre en Auvergne, au col de Cuvery et dans le Rouergue. Nous découvrons ainsi de belles régions, visitons des villages classés, des musées et apprécions la gastronomie locale ! Certains membres pratiquent également la moto de circuit à La Bresse, Dijon, Alès... D'autres fréquentent les concentrations moto ou des manifestations



telles que « Moto Légende » à Dijon. Et comme l'esprit est surtout de passer de bons moments, nous avons aussi organisé une sortie kayak sur le Rhône Sauvage. Nous participons également à la vie de la commune en organisant des événements conviviaux comme notre traditionnelle vente de galettes au feu de bois avec buvette et repas à prendre sur place. Elle a lieu au mois d'avril à Turgon et est toujours très appréciée. Nous avons d'ailleurs battu nos records de vente et de fréquentation cette année. Nous avons également organisé le 9 novembre une journée avec diffusion sur grand écran du Grand Prix moto de Valence avec repas.

Contact pour des plus amples renseignements sur notre club et nos activités : [buffet.christian@wanadoo.fr](mailto:buffet.christian@wanadoo.fr).



## A.C. L.G.V. Actions Contre la LGV

créée le 5 août 2008 (J.O. 20/11/2008)



### Bruit autoroutier 4,1 km de protections acoustiques bientôt !

L'association AC LGV, soucieuse de notre environnement depuis maintenant 6 ans, travaille toujours sur les dossiers d'aménagements ferroviaires, mais se bat aussi contre l'augmentation du bruit autoroutier sur les communes de notre secteur géographique.

En 2014, notre association a remporté une victoire importante puisque les nuisances acoustiques de notre secteur viennent d'être reconnues officiellement par la société APRR et les services de l'Etat. L'Etat (ministère de l'Ecologie et des transports) vient d'inscrire dans son contrat de plan 2014/2016 des crédits pour construire 4.1 km de protections acoustiques sur le nœud autoroutier Druillat / Pont d'Ain / Varambon.

La préfecture de l'Ain va dans les semaines à venir, organiser des réunions de concertation avec les associations et les élus des trois communes sur les emplacements et la nature de ces protections acoustiques (merlons, murs anti bruits...).

C'est la société APRR qui va proposer ces protections acoustiques au vu des dernières études acoustiques réalisées en 2014 sur le territoire des trois communes.

Notre association est très satisfaite des avancées de ce dossier. Elle restera vigilante, si les protections ne suffisent pas, pour réclamer un nouveau contrat de plan après 2016, afin de poursuivre les équipements contre le bruit. Elle préfère que le traitement du bruit se fasse à la source (au

plus près des autoroutes) et non pas en équipant les maisons de vitres et de façades anti bruit.

Ces protections acoustiques ne sont qu'un juste retour des choses. Notre commune au fil des années a été de plus en plus impactée par le bruit avec les augmentations de trafic, car lors de la construction des autoroutes et de leur élargissement rien n'avait été demandé, ni prévu pour protéger les habitations (hormis par la municipalité de Druillat lors de l'élargissement de l'A40 quant au respect du cadre réglementaire).

Ces protections acoustiques ont été obtenues grâce à nos interventions, relayées par nos élus régionaux (J.F DEBAT, vice-président de la région), nationaux (X. BRETON, député), départementaux (R. MAZUIR, président du conseil général). L'implication des élus des trois communes (Druillat, Varambon et Pont d'Ain) a aussi été déterminante, ainsi que la collaboration avec l'association «Ain tension» de Pont d'Ain. C'est ensemble en allant dans la même direction, avec le même objectif, que ce dossier a pu aboutir.

Merci aussi aux adhérents qui nous ont soutenus, et à ceux qui suivent depuis 6 ans nos assemblées générales.

Pour le conseil d'administration, Jean-Luc ESTUBLIER, président AC LGV.

18

## Les Conscrits

Les conscrits de Druillat sont organisés en association, regroupant des jeunes de 18 à 20 ans, habitant la commune.

Cette association a été remise en activité en 2006 et compte chaque année de plus en plus de membres.

Durant le week-end de la Saint Georges, nous faisons la tournée des brioches sur un char décoré par nos soins et allons à la rencontre des habitants. C'est une tradition qui nous tient à cœur et que nous souhaitons voir perdurer. En effet, ces deux jours nous permettent de passer des moments agréables entre Druillatis.

Le soir même un bal est organisé et l'argent récolté durant ce week-end nous permet d'effectuer des sorties tous ensemble.

Soucieux de ne pas créer de tensions entre les jeunes et les habitants du village, nous essayerons d'entrete-

nir de bonnes relations avec tous. Nous n'organisons que trois manifestations à la salle des fêtes au cours de l'année et nous mettons tout en oeuvre pour une bonne entente avec le voisinage. Nous comptons sur la compréhension de chacun.



Nos équipements (canapés, réfrigérateurs, armoires...) commencent à être vétustes et nous avons peu de moyens pour les remplacer.

Si vous vous débarrassez de matériel :  
**MERCI DE PENSER A NOUS !**

Nous sommes également ouverts à toute autre remarque et question.

**N'hésitez pas à contacter la présidente :  
Amandine SAUCHAY au 06 26 38 77 66.**



## Le Comité d'Animation

Cette année encore, toutes les manifestations habituelles se sont succédées et ont permis de divertir les habitants de

notre commune :

Concert des Chantouses, fête des Druillartistes, activités loisirs-créatifs, concours de coinche précédé du repas moules/frites, fête d'été suivie d'un brillant feu d'artifice, sans oublier les deux représentations théâtrales. Ces dernières remportent toujours plus de succès au fil des années en faisant salle comble, tant à Druillat que dans les communes voisines. Il faut dire que nos acteurs amateurs consacrent beaucoup de leur temps aux répétitions tout au long de l'année, mais leur travail est récompensé quand on sait toute l'admiration que leur portent les spectateurs.

Une nouvelle pièce de théâtre est en cours d'élaboration pour les représentations de fin mars 2015.



Quelques marcheurs assidus sillonnent les chemins au cours de leurs sorties pédestres pratiquées chaque deuxième dimanche du mois.



Afin d'illuminer notre cité à l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité d'Animation a réinvesti dans des guirlandes plus modernes pour remplacer celles qui existaient depuis bien longtemps.

Tous ceux qui souhaiteraient intégrer l'une de ces activités ou entrer au sein du Comité seront bien accueillis.

La présidente, Josette CHANEL, remercie tous les bénévoles qui se joignent à l'équipe du Comité d'Animation afin de permettre une parfaite organisation lors de chaque manifestation.

La présidente ainsi que tous les membres du Comité vous adressent leurs bons vœux pour l'année 2015.

## Gymnastique Volontaire

La Gymnastique Volontaire de Druillat a repris ses cours depuis le 11 septembre 2014.

**Les cours ont lieu tous les mercredis à la salle des fêtes :**

- de 18h15 à 19h15 pour le cours de gym douce : échauffement, mobilisation articulaire et assouplissement, suivi d'un renforcement musculaire ; la séance se termine par étirements et détente.
- de 19h30 à 20h30 pour le cours de gym tonique :

échauffement cardio vasculaire dynamique, renforcement musculaire suivi en fin de séance d'étirements.

Ils sont animés par Mme Claude RAVEZ qui nous propose des séances variées (aucun cours ne se ressemble), à la portée de toutes et tous (les cours sont mixtes). Les effectifs sont : 22 personnes en gym douce, 21 personnes en gym tonique.



La cotisation est de 95 euros pour l'année 2014-2015, dégressive pour adhésion en cours d'année. Deux cours découverte sans engagement sont possibles.

L'assemblée a eu lieu le 5 novembre 2014.

**Quelques animations conviviales sont prévues :**

- le tirage des rois a eu lieu le 14 janvier 2015 à la fin de chaque cours (participation de 2 euros).
- une randonnée pédestre sur les chemins de Druillat, ouverte à tous, sera

programmée au printemps avec participation de 3 euros par personne au profit de l'association. Au retour, une collation sera offerte.

**Composition du bureau :**

**Présidente :** Josette XOLIN tél. 04 74 39 04 63

**Secrétaire :** Roland PELLETIER tél. 06 75 35 86 52

**Trésorière :** Nadine LEBERER tél. 04 74 39 22 05

### La Boule des Roches Turgon

L'association « la Boule des Roches » de Turgon serait heureuse de vous accueillir dans son cadre champêtre. Sa principale activité est la « boule lyonnaise ».

Qui peut participer ? Tout le monde de 7 à 77 ans et plus !

**Tous les ans, nous organisons trois concours :**

- un concours officiel le dimanche 28 juin 2015, 16 doublettes par poules,
- un concours amical le samedi 15 août 2015, 32 doublettes, mixte, système Aurard,
- un concours réservé aux sociétaires de la Boule des Roches, le «but d'honneur», le dimanche 6 septembre 2015.

D'autres activités sont possibles, principalement le week-end, nous pensons aux jeux de cartes (tarot, belote, coinche...).

A ce jour l'association est composée de 25 membres dont 13 licenciés pour la « boule lyonnaise ».

Vous pouvez prendre contact auprès de :

Jean-Pierre FLOQUET : 06 62 03 70 42

Michel GALLET : 06 84 85 51 34



### Ecole de musique communautaire

L'école de musique Communautaire a fêté ses 10 ans en 2011.

Cette association est présente dans les 6 villages de la Communauté de Communes et propose :

Des cours de qualité dans lesquels l'élève progresse à son rythme ; éveil et formation musicale, cours instrumentaux (piano, guitare, clarinette, saxophone, flûte traversière, trompette, cor, trombone, tuba, violon et guitare basse)...

De nombreux projets musicaux avec les élèves et les 11 professeurs : rencontres, concerts, auditions...

Des ensembles musicaux variés pour satisfaire tous les goûts et développer la pratique collective amateur : orchestre junior, orchestre de musiques de rue, ensembles de musiques actuelles...



Audition de fin d'année 2014.  
Classe de Clarinette



Fête de la musique Intercommunale  
à Tossiat. 27 juin 2014

**7 mars 2015 :** Rencontres musicales à la Salle des fêtes de Druillat

**11 avril 2015 :** Audition de l'école de musique à 18h00 à la Salles des Fêtes de Saint-Martin-du-Mont

**18 au 23 mai 2015 :** « Semaine artistique et culturelle » sur le territoire BDSR

**20 juin 2015 :** Fête de la musique intercommunale à Druillat

Pour cette année 2014-2015, l'école de musique met également à disposition 6 professeurs pour proposer des activités musicale dans le cadre des Temps d'accueils périscolaires (T.A.P.) : atelier orchestre pour découvrir les instruments, atelier de percussions, éveil musical ou encore chorale. Ce ne sont pas moins de 8 ateliers réguliers qui fonctionnent du lundi au jeudi dans les communes BDSR.

**Renseignements et contact : Mathilde LAGRANGE au 06 70 01 96 52 ou math.lagran@voila.fr**



## Commission communication

La commission communication et relations avec les associations s'est attelée en 2014 à améliorer l'information des citoyens sur les travaux de la municipalité et des commissions. C'est pourquoi nous avons décidé d'afficher les comptes-rendus des réunions du conseil municipal dans les abribus des différents hameaux de la commune. Vous pouvez également les recevoir par mail. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante : [communicationdruillat@orange.fr](mailto:communicationdruillat@orange.fr) ou en mairie.

Mais l'équipe municipale a souhaité aussi ouvrir le dialogue avec les habitants du village, dans un esprit de démocratie participative. Ainsi les commissions n'hésitent pas à inviter des associations ou des habitants concernés, sur certains dossiers les concernant.



Enfin, les réunions avec les habitants des hameaux ont connu un franc succès avec une belle participation et des échanges fructueux et très concrets. Cela a permis de voir émerger des solutions et des idées nouvelles sur les sujets qui vous tiennent à cœur. Cette expérience sera reconduite tous les ans, puisque vous en avez formulé le souhait.

Pour 2015, nous poursuivons notre travail déjà bien avancé sur le projet d'installation d'un vidéo projecteur et d'un écran à la salle des fêtes suite à la demande des associations.

Le site internet devrait voir le jour prochainement.

## Commission environnement

La commission environnement a repris le flambeau pour le fleurissement du village, elle remercie tous les acteurs de cette belle aventure. Elle travaille pour que notre village soit agréable. Suite à la demande des Anciens Combattants, un

gros travail a été fait au cimetière par les employés communaux et les élus. Le projet actuel porte sur l'éclairage public et des réflexions sont engagées pour trouver des solutions plus économiques.



21

## Commission enfance/jeunesse

L'activité de la commission s'est beaucoup centrée sur la mise en place des T.A.P.

Les deux premières périodes des Temps d'Activité Pédagogique ont été fréquentées par une soixantaine d'enfants. Des activités ludiques et créatives ont été proposées par les animateurs et animatrices des centres de loisirs de Bulles de Sourires et Arc en Ciel ainsi que par l'école de musique et les animatrices employées par la mairie.

Nous remercions la compagnie des pompiers de Druillat qui a proposé une activité de découverte des pompiers très appréciée par les jeunes élèves.

De nouvelles activités ont été proposées en troisième période, comme le tricot, l'initiation au théâtre, les jeux TV, la relaxation, la magie, ou des créations avec des matières recyclées.



Depuis début janvier, les familles peuvent directement choisir et inscrire les enfants par internet sur le site : [www.logicielcantine.fr/druillat/](http://www.logicielcantine.fr/druillat/). Un gain de temps et des économies de papier pour inscrire son enfant, à la cantine, à la garderie ou encore aux T.A.P.

Nous remercions également l'école pour tout le travail fourni lors de la commémoration du 11 novembre, un moment de mémoire et de partage très émouvant et dont nous nous souviendrons longtemps.

Enfin du côté des jeunes, nous travaillons actuellement sur des demandes de matériels et d'aménagement pour leur local.

Pour nous contacter :  
[enfancejeunessedruillat@orange.fr](mailto:enfancejeunessedruillat@orange.fr)

# Equipements sportifs et culturels

Après une année de travaux les nouvelles structures sportives, sont ouvertes depuis le mois de septembre 2014.

### Présentation des structures

- Salle multisports (basket, volley, badminton, hand loisirs) et boulodrome « Des Buclanes » sur la commune de Certines,
- Les salles d'arts martiaux (full contact, judo...), multi-activités (ping-pong, gym...) et vestiaires de foot, « Le Cube » sur la commune de Tossiat,
- Les deux tennis couverts et le club house « Les Barres » sur la commune de Saint Martin du Mont,

Vous pouvez prendre des renseignements sur les clubs sportifs et sur la pratique des sports auprès des Président(e)s et sur le site de la CCBDSR :

### Sur la commune de Certines :

#### FOOT ECTTJ :

Yannick FERRARI: 06 80 30 29 63

#### FOOT VETERAN :

Gérard SAINT SULPICE: 04 74 51 60 91

#### BOULES DE CERTINES :

Michel KREBSER : 04 74 42 61 56

### Sur la commune de Tossiat :

#### JUDO :

Sonny VARICLIER : 06 28 05 11 84

#### FULL CONTACT :

Nicolas GATUSO : 06 81 13 11 52

#### TENNIS DE TABLE :

René FLECHON : 06 76 54 49 35

#### GYMNASTIQUE :

Nathalie JAYR : 04 74 42 61 89

Mail : [associationgymdetossiat@hotmail.com](mailto:associationgymdetossiat@hotmail.com)

#### FOOT ECTTJ :

Yannick FERRARI : 06 80 30 29 63

#### BOULES DE TOSSIAT :

Alain FILLAT : 04 74 51 64 90

### Sur la commune de Saint-Martin-du-Mont :

#### TENNIS :

Barbara SAINT SULPICE : 06 72 59 53 58

#### FOOT ESR :

Gilles VALLET : 06 30 14 37 89

### Sur la commune de Druillat :

#### BOULE DES PLATANES :

Jean-Paul FARGES : 06 89 79 40 21

#### BOULES DES ROCHES (Druillat/Turgon) :

Jean-Pierre FLOQUET : 06 62 03 70 42

#### GYM :

Josette XOLIN : 04 74 39 04 63

#### VELO CLUB :

Daniel BELLON : 04 74 39 03 79

#### COUNTRY 66 :

Valérie BURLET : 04 72 88 37 31



Une nouvelle association a vu le jour sur le territoire : «L'association sportives des Buclanes » propose des activités en salle sur la commune de Certines : badminton, basket et volley en loisirs pour les personnes de plus de

16 ans. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter:

#### Pour le Badminton :

Patricia JACQUET : 06 69 23 89 00

#### Pour le Basket :

Thierry TAPONARD : 06 43 03 10 26

#### Pour le Volley :

Jean-Michel ODOIT : 04 74 42 20 25

Adresse mail de l'association :

[asbuclanes@yahoo.fr](mailto:asbuclanes@yahoo.fr)

**BOULODROME INTERCOMMUNAL OUVERT DU 13 OCTOBRE 2014 AU 12 AVRIL 2015.**

Les jours d'ouverture sont les suivantes :

- le lundi et le jeudi au public de 13h30 à 18h30 moyennant un ticket journalier de 2 €,
- le mercredi, le vendredi et le dimanche aux entrainements des clubs de Certines, Tossiat et Druillat.

## La Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain : Donner à chaque jeune les moyens de construire son avenir

La Mission Locale Jeunes est une association qui organise ses actions pour offrir à chaque jeune un appui personnalisé. Au 30 novembre 2014, 2240 jeunes ont été accompagnés et ont bénéficié de ses services.

### Un accompagnement global au service de l'accès à la vie active

Les Missions Locales ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes qui consiste à traiter

l'ensemble des nécessités d'insertion :

Elle propose aux jeunes un accompagnement personnalisé qui porte sur l'orientation, la formation, l'emploi, la mobilité internationale et aborde aussi les thèmes de la vie quotidienne comme la santé, la mobilité, le logement, l'accès aux droits, à la culture et au sport. Cette aide peut aller de la simple information jusqu'à l'accompagnement pas à pas, en fonction des besoins de chacun.



**UN SERVICE DE PROXIMITÉ  
À DRUILLAT LES 2<sup>e</sup> ET 4<sup>e</sup>  
LUNDI APRÈS MIDI DE 14H  
À 17H**

**RDV AUPRÈS DE LA MLJ**



### POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

*Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain*  
**Ambérieu en Bugey (siège)**  
4, place Sanville  
01500 Ambérieu en Bugey  
Tél : 04 74 34 61 22

## Déchets, citoyenneté, ordures ménagères



Notre Communauté de communes comme vous le savez a la charge de la collecte et du traitement de tous les déchets : ordures ménagères, encombrants...

Les élus et le personnel se sont particulièrement investis pour fournir un service de qualité à l'ensemble des habitants avec un ramassage en porte à porte hebdomadaire des ordures ménagères, par la mise en place de très nombreux points d'apports volontaires pour le verre, le papier et les emballages et par la construction d'une déchèterie intercommunale implantée au Mollard à Saint-Martin-du-Mont.

De l'avis unanime des experts, les prestations proposées sont de haute qualité et doivent permettre sans problème de satisfaire vos besoins dans ce domaine particulier.

Je précise en tant que vice-président en charge des finances que le coût annuel de cette opération est actuellement de 500 000 euros.

Nous faisons tout pour limiter les frais et éviter tout dérapage dans ce domaine extrêmement sensible. Malgré cela, je suis dans l'obligation de constater un nombre croissants d'actes que je qualifierais de perturbateurs dans ce domaine tels que dépôts sauvages

en milieu naturel, dépôts non réglementaires sur les points d'apport volontaire, etc.

Les textes inscrits dans le code de l'environnement prévoient des amendes extrêmement lourdes pour les contrevenants. Afin de ne pas pénaliser l'immense majorité de nos concitoyens qui ont une démarche responsable, le conseil communautaire a décidé de demander une contribution de 75€ en contrepartie des frais d'enlèvement pour tout acte délictueux dûment constaté.

Cette participation n'interdira pas la CCBDSR le recours à la mise en route d'une procédure judiciaire pour les cas les plus graves.

Je sais pouvoir compter sur votre sens des responsabilités en cas de difficultés, nos services sont à votre disposition, vous pouvez les contacter au 04 74 42 65 03.

En espérant vraiment vos coopérations et participations actives et volontaires.

*Daniel ROUSSET*





## **Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :**

### **APPELEZ LE 17 OU LE 112**

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs



- Pas de bijoux dans les chambres et dans la salle de bain,
- Pas d'argent liquide,
- Fermer à clef même si vous êtes dans le jardin,
- Laisser la lumière intermittente en cas d'absence,
- Fermer toujours le portail et la porte du garage.

24



En partenariat étroit avec les communes, l'INSEE organise le recensement de la population. L'objectif est de mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transport à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

A Druillat, c'est Evelyne MELAGNE-SIE et GEORGES LESPINASSE et qui seront chargés de faire la collecte des questionnaires du 15 janvier au 14 février 2015. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Mme Evelyne MELAGNE-SIE assumera la partie ouest de la commune (Le Roset, La Ruaz, Montbègue, Basses et Hautes Rossettes).

M. Georges LESPINASSE aura la charge du village, de Turgon, du Cruix, Le Mas Pommier, La Planche...

**Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.**



L'aide à domicile pour tous

**Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?**  
**Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?**

**L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés**

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

**Aide à la personne**  
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

**Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne**  
(entretien du linge et du cadre de vie)

**Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle**

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

**Contactez-nous au 04 74 45 59 65**, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

**M<sup>me</sup> Cécile BURTIN**  
Maison de Santé - 51, route de Montagnat  
01250 TOSSIAT  
c.burtin@adapa01.com

**Permanences :**

- Bureau de Tossiat le mardi de 9h à 11h30
- Mairie de Pont d'Ain le mercredi de 8h à 9h30



Afin de renforcer l'information des familles sur leurs droits aux prestations familiales et aides d'action sociale, la caisse d'Allocations familiales de l'Ain a développé deux services d'information :

- Site internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- Téléphone : 0 810 25 01 10



## Installation obligatoire de détecteurs de fumée dans les foyers

Plus que quatre mois avant que la loi ne rende obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans chaque logement. Le but est de réduire le nombre de victimes d'incendies domestiques mais 85% des maisons n'en sont pas encore équipées. Qui doit l'installer ? Comment ça marche ? Combien ça coûte ? Beaucoup de particuliers ne savent pas comment bien s'équiper.

### Quel est la date obligatoire d'installation ?

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.

### Quels sont les objectifs ?

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

### Combien de détecteurs de fumée installer ?

Il en faut au moins un par logement.

### Comment bien choisir son détecteur ?

Pas la peine de vous ruiner pour acheter un détecteur de fumée : on trouve des appareils fiables à moins de 20 €, voire 10 €. « 60 Millions de consommateurs » a publié en octobre 2014 un nouvel essai comparatif de douze détecteurs. Il montre que la situation s'est nettement améliorée par rapport à ses précédents essais : en 2006 comme en 2009, la majorité des appareils testés n'étaient pas fiables.

Tous les détecteurs de fumée doivent porter les lettres CE complétées par la norme européenne EN 14604:2005. Ils peuvent aussi porter la marque NF. Celle-ci atteste que le fabricant s'est engagé volontairement dans une démarche de qualité. Elle implique une évaluation du processus de fabrication par un auditeur indépendant, le contrôle des produits en usine et en rayon...

Le bouton silence (« hush ») permet de désactiver le détecteur pendant dix minutes environ en cas de déclenchement intempestif. Exemple : vous lancez un nettoyage de four par pyrolyse qui provoque un peu plus de fumée que la normale. Le détecteur va vous prévenir, mais la situation est sous contrôle. Ce bouton vous permet d'arrêter la sonnerie le temps que la fumée se dissipe, sans avoir à enlever les piles avec le risque d'oublier de les remettre. Particulièrement utile pour les petits logements.

Le choix de détecteurs interconnectables entre eux peut être judicieux si vous avez une grande maison. Si l'appareil installé dans les combles aménagés ou à l'entrée de la cave se déclenche, il ne sonnera pas en vain : l'ensemble des appareils connectés émettront une sonnerie.

**Attention :** Pour les personnes ayant déjà acheté un détecteur de fumées, certains ont été retirés du marché pour cause de non-conformité. La liste est à consulter sur le site : <http://www.60millions-mag.com/>

### Où installer l'appareil ?

Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

### Qui installe le détecteur de fumée ?

C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais. Le faire installer par un professionnel n'est en aucun cas obligatoire. Il est fortement conseillé de le visser et non de le coller.

### Qui s'occupe de l'entretien, du changement des piles, du renouvellement si nécessaire ?

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Ne vous laissez pas vendre un « contrat d'entretien » du détecteur. Il se résume en effet à changer la pile lorsqu'elle est usée et à passer un petit coup d'aspirateur ou de chiffon humide sur l'appareil de temps en temps.

Certains fabricants proposent un service d'alerte par SMS ou mail pour vous prévenir de la fin de vie de la pile. Amusant, mais pas indispensable : tous les appareils émettent un signal sonore, différent de la tonalité de l'alarme, lorsque la pile arrive en fin de vie. Étant donné le caractère insistant du signal et sa puissance, vous ne devriez pas tarder à réagir.

Il est par ailleurs conseillé de s'assurer régulièrement du bon fonctionnement de l'appareil en appuyant sur le bouton test ou en regardant le voyant de fonctionnement. Ceux qui ont déjà un détecteur disent souvent qu'ils ont pris l'habitude d'attendre, de temps en temps, l'apparition du petit signal rouge qui leur indique que l'appareil veille bien sur eux.

### L'obligation d'informer l'assureur

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Un modèle d'attestation figure dans l'arrêté du 5 février 2013.

**Vous pouvez télécharger ce modèle sur le site [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr), flashez ce QR Code ou renseignez-vous auprès de votre assureur.**





## MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE :

Jours et horaires d'ouverture au public :  
Mardi, jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00  
Vendredi de 14 h 00 à 16 h 00

### Collecte des ordures ménagères : le mercredi



L'entreprise LBDI procède à la collecte tôt le matin.

Pensez à sortir votre poubelle très tôt ou la veille en bordure de la voie publique et à la rentrer après la collecte.



### Déchetterie du Mollard

#### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

- Lundi de 14 h 00 à 17 h 30,
- Mercredi de 14 h 00 à 17 h 30,
- Vendredi de 14 h 00 à 17 h 30,
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30
- Dimanche de 8 h 30 à 12 h 00.

#### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

- Lundi de 14 h 00 à 18 h 30,
- Mercredi de 14 h 00 à 18 h 30,
- Vendredi de 14 h 00 à 18 h 30,
- Samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 30
- Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

## Divers tarifs communaux

### Redevance de droit de raccordement au réseau d'assainissement :

• La compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes Bresse-Dombes-Sud Revermont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Le montant de la redevance de droit de raccordement au réseau s'élève à 2000,00 €

### Actualisation des tarifs du restaurant scolaire

- Tarif enfant : 3,69 €

### Garderie : 7 h 30 à 8 h 15 – 16 h 15 à 18 h 30

- Tarif 1<sup>er</sup> enfant : 2,05 €/ h
- Tarif 2<sup>ème</sup> enfant : 1,64 €/ h
- Tarif 3<sup>ème</sup> enfant : 1,03 €/ h

### T.A.P.

- Tarif 1<sup>er</sup> enfant : 1,00 €/ h
- Tarif 2<sup>ème</sup> enfant : 0,70 €/ h
- Tarif 3<sup>ème</sup> enfant : 0,50 €/ h

### Cimetière

- Concessions trentenaires :
  - \* Une tombe (2 m<sup>2</sup>) : 190 €
  - \* Caverne : 105 €
- Columbarium :
  - \* pour 5 ans : 158 €
  - \* pour 15 ans : 472 €
  - \* pour 30 ans : 788 €

### Tarifs de location de la salle polyvalente

- Sociétés Locales : 63 €
- Les habitants contribuables de la commune :
  - \* repas de famille : 295 €
  - \* Apéritif : 105 €
- Les sociétés et personnes extérieures à la commune :
  - \* repas de famille : 600 €
  - \* Apéritif : 290 €
- Pour tous
  - \* Conférences, réunions : 185 €

### Tarifs de location de la salle de réunion (ancien presbytère)

- Sociétés locales : Gratuit
- Autres : 42 €

## Les assistantes maternelles

Emmanuelle BATHREZ (Le Village)	06 75 77 53 16	Martine DUFOURCET (Turgon)	04 74 39 14 84
Noëlle BERNARD (Rossettes)	04 74 39 05 61	Jacqueline GAUTHERON (Rossettes)	04 74 39 10 30
Carole BUFFET (Turgon)	04 74 38 05 42	Ingrid LOCHET (La Ruaz)	06 67 11 93 24
Patricia CHANEL (Turgon)	04 74 39 14 14	Maryse MICHON (La Ruaz)	04 74 39 00 45
Fabienne CHARBONNEL (Le Village)	09 52 44 93 98	Virginie MICHON (La Ruaz)	04 74 39 00 46
Fabienne CONTION (Le Village)	06 24 92 32 59		

# Numéros de téléphones utiles

## MAIRIE

Téléphone ..... 04 74 39 07 98

Fax ..... 04 74 39 13 57

Courriel : mairiedruillat@wanadoo.fr

Groupe scolaire ..... 04 74 39 10 09

Cantine ..... 04 74 39 04 07

Garderie ..... 04 74 39 04 07

Salle Polyvalente ..... 04 74 39 04 07

Paroisse ..... 04 74 39 03 65

Communauté de Communes Bresse Dombes Sud Revermont CCBDSR .... 04 74 42 65 03

Ecole de Musique Communautaire ..... 06 08 76 21 98

Centre Communal d'Action Sociale CCAS (Mairie)..... 04 74 39 07 98

Centre Social de Pont d'Ain..... 04 74 39 07 21

## ADAPA

- Poncin (correspondante locale) ..... 04 74 37 27 67

- Bourg-en-Bresse..... 04 74 45 51 70

ADMR..... 04 74 25 00 99

Gendarmerie de Pont d'Ain..... 17 ou 04 74 39 10 55

Pompiers de Druillat ..... 18 ou 04 74 39 19 63

Centre de Secours de Pont d'Ain ..... 04 74 39 05 88

Centre Anti poison de Lyon ..... 04 72 11 69 11

Maison médicale de Pont d'Ain..... 04 74 39 79 00

Maison médicale de Tossiat ..... 04 74 55 22 56

SAMU ..... 15 ou 04 74 23 15 15

Hôpital FLEYRIAT Bourg-en-Bresse ..... 04 74 45 46 47

Clinique Convert Bourg-en-Bresse ..... 04 74 45 64 45

Clinique Mutualiste Ambérieu-en-Bugey..... 04 74 38 95 95

France Télécom SAV ..... 1013

08 00 10 13 69

La Poste de Pont d'Ain ..... 04 74 39 76 10

04 74 39 17 44

SOGEDO ..... 04 74 61 02 14

EDF Dépannage..... 08 10 33 30 31

Météo Ambérieu-en-Bugey ..... 08 92 68 02 01

Allo Service Public..... 3939

Conciliateur ..... 04 74 39 06 99

Préfecture standard ..... 04 74 32 30 00

Taxi Joël St Sulpice..... 06 73 30 72 36

Gîte rural - Guy PATUREL - Le Roset ..... 04 74 39 15 23

Gîte rural - La Grange de Turgon..... 04 74 23 82 66



